



**INFORMATIONS
PRATIQUES**

FORMAT

Face to face

MODE DE PARTICIPATION

Linklaters Paris

75008 - Paris

25, rue de Marignan

DATE

02/01/2024

LIEU

25, rue de Marignan

75008 Paris

PARTICIPATION

€60

INSCRIPTION

www.aefr.eu

CONTACT

contact@aefr.eu

01 70 98 06 53

Morning

Matinale with Marie-Anne Barbat-Layani

Marie-Anne Barbat-Layani



Présidente de l'AMF

Pour ouvrir l'année 2024 et à l'approche des élections européennes, Marie-Anne Barbat-Layani vient présenter les grandes priorités de l'AMF pour les mois qui viennent. Nul doute que ces dernières s'inscrivent dans les grandes orientations stratégiques du plan Impact 2027, dont l'ambition est double : renforcer les actions internationales tout en continuant d'être un régulateur exigeant pour la Place, et ce alors que Paris confirme son statut de première place financière européenne par la capitalisation boursière.

Les trois grandes priorités thématiques de l'AMF seront abordées : la protection des investisseurs (amélioration du rapport qualité-prix de l'offre de produits financiers, notamment dans le cadre de la stratégie européenne pour l'investissement de détail, et renforcement de la surveillance des « fin-influenceurs »), la promotion de la finance durable (clarification de la réglementation et accompagnement des acteurs pour la mise en œuvre d'une information extra-financière de qualité) et l'accompagnement de l'innovation (construction d'un cadre réglementaire pour la finance décentralisée et l'IA et application de la réglementation sur les crypto-actifs).

Biographie :

Diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'École nationale d'administration, ancienne élève du Master of Politics de l'Université de New York, Marie-Anne Barbat-Layani a consacré plus de 20 années au service de l'État. Elle entame sa carrière en 1993 à la Direction générale du Trésor où elle sera nommée adjointe au secrétaire général du Club de Paris puis adjointe au chef du bureau Énergie, Mines et Télécoms du Service des participations de l'État. En 1997, elle rejoint la représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne à Bruxelles en tant qu'attachée financière en charge des dossiers concurrence, aides d'État, et services financiers. Trois ans plus tard, elle intègre le cabinet du ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie en tant que conseillère technique en charge des affaires européennes. De 2000 à 2007, elle se voit tout d'abord confier, au sein de la Direction générale du Trésor, les fonctions de

cheffe du Bureau des établissements de crédit et des entreprises d'investissement et de secrétaire générale du Comité national de l'euro, au sein du Service de financement de l'État et de l'économie. Puis, celles de sous-directrice Banques et financements d'intérêt général. En 2007, Marie-Anne Barbat-Layani devient directrice générale adjointe de la Fédération nationale du Crédit Agricole. Elle rejoint en 2010 le cabinet du Premier ministre en tant que directrice adjointe du cabinet. De 2012 à 2014, elle rejoint l'Inspection générale des finances. De 2014 à 2019, elle assure la direction générale de la Fédération bancaire française et de l'Association française des banques. En 2019, elle se voit confier le secrétariat général des ministères économiques et financiers, dont elle est également haut fonctionnaire de défense et de sécurité. Le 26 octobre 2022, elle est nommée présidente de l'Autorité des marchés financiers. Marie-Anne Barbat-Layani préside le comité permanent relatif à la protection des investisseurs (l'Investor Protection Standing Committee) de l'Autorité Européenne des Marchés Financiers (AEMF), et co-préside, avec Nikhil Rathi, CEO de la Financial Conduct Authority (FCA) Royaume-Uni, le comité sur la stabilité financière (le Financial Stability Engagement Group) de l'Organisation Internationale des Commissions de Valeurs (OICV). Marie-Anne Barbat-Layani est chevalière de l'ordre national de la Légion d'honneur et officière de l'ordre national du Mérite.